



---

## Site Natura 2000 en mer « Plateau de Rochebonne » (SIC)

---

### Compte-rendu du 3<sup>ème</sup> Groupe de travail « Usages »

Le 17 novembre 2011, DDTM Vendée, La Roche sur Yon.

---

Réf. : HC/JJ/67-b/2011

De : Jérôme Jourdain

Tél : 02.51.22.31.57

Mail : [jjourdain@comite-peches.fr](mailto:jjourdain@comite-peches.fr)

#### Ordre du jour :

- Présentation des résultats du suivi de fréquentation *in situ* (multi-activité),
  - Présentation et avis des membres du groupe de travail sur le diagnostic socio-économique du site Natura 2000,
  - Synthèse des rencontres avec les acteurs et identification des enjeux socio-économiques sur le site Natura 2000,
  - Synthèse du diagnostic écologique (éléments mis à disposition),
  - Discussions et perspectives sur les suites de l'élaboration du Docob Natura 2000.
- 

Début de la réunion : 14h

Le chargé de mission Natura 2000 en mer accueille les participants en les remerciant d'avoir répondu présent à l'invitation et excuse les personnes n'ayant pu faire le déplacement (cf. liste des présents/excusés *in fine*).

Il démarre la séance en rappelant que ce groupe de travail est le troisième et dernier groupe de travail axé sur les usages du site. Il rappelle le positionnement de cette réunion dans le calendrier fixé pour l'élaboration du document d'objectifs (Docob) Natura 2000 (voir diaporama).

Il présente ensuite les points clés abordés lors des précédents groupes de travail « Usages ». Le but de ce troisième et dernier groupe de travail « Usages » est de présenter à ses membres les résultats du suivi de fréquentation *in situ*, mené entre les mois de mai et de septembre 2011 et, de recueillir leurs avis sur la présentation de la partie socio-économique du Docob.

### Le suivi de fréquentation in situ :

Entre le 16 mai et le 20 septembre 2011, soit près de 5 mois sur cette année, un suivi de la fréquentation du site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* par tout type d'embarcation a été réalisé. Le but de ce suivi est de connaître la fréquentation du site à son échelle, sur la période ainsi considérée, en obtenant des données quantitatives (nombre d'embarcations) et d'être en mesure d'identifier les secteurs les plus fréquentés, en complément des différentes méthodologies d'acquisition de connaissance ayant été menées pour réaliser le diagnostic socio-économique.

Ce suivi a permis de mettre en exergue que la principale activité pratiquée dans le secteur est la pêche professionnelle, représentant plus de 90% du nombre total d'embarcations comptabilisées sur la période du suivi. Les principales zones fréquentées sont, sans surprise, les têtes de roches de « La Congrée » et du « Plateau du Sud-Est ».

Pour clarifier l'interprétation des résultats issus de cette étude, le chargé de mission rappelle que ce suivi de fréquentation constitue une méthode « expérimentale » (bien que déjà menée sur le site Natura 2000 *Plateau du Four*) appliquée sur une période bien définie de l'année 2011 (la disponibilité des observateurs sur le site limite de fait le suivi) et, qu'il n'est par conséquent pas représentatif des activités pratiquées à l'année sur le site. Néanmoins, sur avis général des membres du groupe de travail, ce suivi de la fréquentation mérite d'être reconduit par la suite afin d'en suivre l'évolution. Un tel suivi pourra être repris dans la suite du Docob, comme proposition d'action à mettre en œuvre lors de la gestion du site.

### Présentation du diagnostic socio-économique :

Le chargé de mission rappelle les différentes méthodes d'acquisition de données mis en œuvre pour réaliser le diagnostic socio-économique du site Natura 2000 en mer du Plateau de Rochebonne (méthodologies détaillées lors des groupes de travail précédents, voir comptes-rendus).

- La pêche récréative (embarquée et chasse sous-marine)

La diffusion d'un questionnaire à destination des usagers récréatifs du site (par leurs lieux de passage et les sites internet d'associations), des échanges avec des représentants de l'activité et, la rencontre d'usagers référents pratiquant cette activité sur le site, ont été réalisés. Le chargé de mission précise la difficulté à pouvoir caractériser ces pratiques puisque qu'elles sont autonomes et non-organisées.

D'après les différents échanges réalisés et les conclusions des précédents groupes de travail « Usages », la pêche récréative embarquée se limite à une vingtaine de sorties par année et, la chasse sous-marine à une dizaine de sorties par année. D'après le suivi de fréquentation *in situ*, 27 embarcations (18 de pêche embarquée et 9 de chasse sous-marine) ont été comptabilisées entre les mois de mai et de septembre 2011.

**André Duchêne** de l'Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN) Charente maritime indique que ces données sont en adéquation avec le peu d'activités récréatives pouvant être pratiquées sur le site (distance à la côte, conditions météo-océaniques, coût des consommables, etc.).

Bien que ces activités récréatives soient uniquement pratiquées sur les têtes de roches du Plateau de Rochebonne (seulement « La Congrée » pour les chasseurs sous-marins du fait d'une bathymétrie avantageuse pour cette pratique), **Eric Guérit**, Président du GIE Pêcheurs d'Oléron et, pêcheur

professionnel, indique que les pêcheurs récréatifs sont plus nombreux sur ces zones que ce qu'indiquent les données issues du suivi de fréquentation. En effet, les mauvaises conditions météorologiques de la période estivale (année 2011) sont à l'origine d'une limitation de la fréquentation du site par ces usagers, ceci en comparaison avec les années précédentes.

**Jérôme Jourdain** précise que les données issues du suivi de fréquentation concernent seulement l'année 2011, l'élaboration du Docob ayant démarré fin 2010. Il est nécessaire de reconduire ce suivi de la fréquentation au cours des prochaines années pour *in fine* en suivre l'évolution et ne pas en avoir une seule interprétation, à un instant T (de mai à septembre 2011).

**Guy Perrette**, représentant de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) s'étonne du découpage particulier du site Natura 2000 qui n'intègre pas « La Congrée », pointement rocheux particulièrement fréquenté par les différents usagers. **Perrine Ducloy**, chargée de mission au CNPMM, précise que la délimitation du site a ainsi été fixée par l'Etat pour permettre une bonne représentativité des habitats Natura 2000 (habitat « récif » en ce qui concerne la désignation du Plateau de Rochebonne en site Natura 2000) à l'échelle nationale et non son exhaustivité.

- Navigation de plaisance

Le site Natura 2000 en mer Plateau de Rochebonne est réputé dangereux pour la navigation, il est notamment identifié comme « zone à éviter » sur les cartes marines du SHOM utilisées par les navigateurs.

Les passages d'embarcations de plaisance (voiliers ou moteur, hors pêche récréative) restent ainsi très limités à l'intérieur du site Natura 2000. Le suivi de fréquentation *in situ* a permis de relever 5 passages de voiliers en route (en déplacement) à l'intérieur du site Natura 2000, entre les mois de mai et de septembre 2011.

Pas de remarque des membres du GT.

- La plongée sous-marine :

Après un premier recensement de 52 clubs de plongée réalisé par la mission d'étude du PNM EGPC dans les départements de la Vendée, de la Charente maritime et de la Gironde, le chargé de mission Natura 2000 en mer a contacté l'ensemble de ces clubs pour identifier ceux ayant une activité sur le site. Seuls 6 d'entre eux ont répondu se rendre sur le site du Plateau de Rochebonne.

Les entretiens menés auprès de ces clubs révèlent que la plongée sous-marine reste peu exercée sur le site Natura 2000 Plateau de Rochebonne avec une moyenne de 1 à 3 sorties par année et par club, ce qui correspond à une quinzaine de sorties réalisées par année (les sorties des clubs étant mutualisées). Néanmoins, une seule embarcation de plongée a été relevée lors du suivi de fréquentation, vraisemblablement en relation avec les mauvaises conditions météo-océaniques de l'année 2011. Comme les autres activités de loisir (pêche récréative et navigation de plaisance), la plongée sous-marine est « naturellement » limitée sur le site (conditions d'accès).

Pas de remarque des membres du GT.

- Les transports maritimes

Au second GT « Usages », **Bernard Plisson**, représentant du Grand Port Maritime de La Rochelle, avait souhaité que soient vérifiés auprès du CROSS Etel les différents passages des navires de commerce en périphérie du site. Jérôme Jourdain indique que cette demande a été formulée auprès du CROSS Etel et de la Préfecture maritime de l'Atlantique. Aucune donnée, même agrégée, permettant de savoir si des navires de commerce passent réellement à l'intérieur du site Natura 2000 n'a pu être collectée.

Néanmoins, les données présentées dans le diagnostic socio-économique sur l'activité « transports maritimes » ont été jugées suffisantes par ces services de l'Etat pour décrire l'activité. Aucun navire de commerce n'a été observé dans la zone lors du suivi de fréquentation.

Pas de remarque des membres du GT.

- La pêche maritime professionnelle :

Jérôme Jourdain rappelle les différentes méthodes de collecte de données mises en œuvre concernant la caractérisation des activités de pêche professionnelle (voir diaporama et comptes-rendus précédents).

Le chargé de mission Natura 2000 indique que 43 navires ont été identifiés comme ayant une activité de pêche pratiquée à l'intérieur du site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne et que des entretiens ont été menés avec ces derniers.

Eric Guérit, pêcheur professionnel et armateur de deux navires ayant une activité sur le site, indique au chargé de mission ne pas avoir été contacté et que ses deux navires ne figurent pas dans les navires identifiés sur le site. Jérôme Jourdain indique que ces affirmations seront vérifiées et que des entretiens restent possibles si ces navires ont réellement été oubliés du diagnostic préliminaire *[après vérification, il s'avère que ces deux navires avaient été identifiés lors du diagnostic préliminaire. M. Guérit a bien été contacté et informé de la démarche Natura 2000 au mois de juin 2011 et enquêté par téléphone, faute de disponibilité, au mois de juillet 2011].*

Le chargé de mission Natura 2000 présente ensuite les données issues du bilan annuel des données VMS (système obligatoire de suivi pour les navires de plus de 15 mètres) de l'année 2010 (source : DPMA et Ifremer) : 35 navires ont été considérés actifs à la pêche sur l'année 2010, dont deux navires espagnols.

**Michel Crochet**, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Poitou-Charentes, et Eric Guérit s'étonnent des données issues de l'administration, notamment en ce qui concerne le nombre de navires étrangers. Dans la réalité, il y aurait « *plus d'une vingtaine de navires espagnols à venir sur le site, coupant tous leur VMS* ». Michel Crochet souhaite informer l'administration du biais de ses données en adressant une lettre à la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA). Le CRPMEM de Poitou-Charentes transmettra les éléments à intégrer dans le Docob.

Jérôme Jourdain indique avoir sollicité les membres du Conseil Consultatif Régional Sud (CCR Sud), dont les représentants espagnols, pour avoir des données sur leurs navires. Le suivi de fréquentation *in situ* a relevé la présence d'un seul navire espagnol entre les mois de mai et de septembre 2011.

Le chargé de mission présente ensuite les activités de pêche professionnelle pratiquées sur le site Natura 2000. Il rappelle les biais pouvant être rencontrés quant à leur interprétation (voir diaporama).

Pas de remarque des membres du GT sur la description des activités. Jérôme Jourdain présente ensuite les données complémentaires qui pourront être apportées par la fiche standardisée « pêche professionnelle », réalisée pour l'ensemble des sites Natura 2000 et des Parcs Naturels Marins et issue d'une convention tripartite entre l'Ifremer, la DPMA et l'AAMP. Les informations présentées dans cette fiche standardisée sont basées sur les données existantes du Système d'Information Halieutique (SIH), issues en majorité des données VMS. Ces données seront d'autant plus intéressantes pour le site du Plateau de Rochebonne puisque les navires concernés ont majoritairement (77%) une longueur supérieure à 15 mètres (obligatoirement équipés de VMS). Cette fiche devrait être disponible pour l'opérateur courant le mois de décembre 2011.

### **Synthèse des usagers vis-à-vis des enjeux socio-économiques :**

Jérôme Jourdain présente, en retour des différents échanges réalisés, un tableau de synthèse des différentes attentes des usagers concernant le site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne (voir diaporama). Certaines de ces propositions peuvent constituer des enjeux socio-économiques, d'autres dépassent les objectifs propres aux sites Natura 2000, notamment en ce qui concerne la gestion de la ressource. Le chargé de mission rappelle alors que les objectifs de développement durable qui seront définis dans le cadre du Docob ne répondront pas directement aux enjeux socio-économiques. Ils pourront contribuer à les satisfaire dans la mesure où ils n'ont pas d'impact négatif sur les habitats naturels et les espèces concernées par le site Natura 2000.

**Annick Danis** et **Guy Perrette**, représentants de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), indique que les pêcheurs récréatifs soutiennent également un renforcement du contrôle en mer des activités.

Pas de remarque supplémentaire des membres du GT.

### **Conclusion**

**Guillaume Paquignon**, chargé de mission d'étude du Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais, s'interroge sur le volet économique des activités professionnelles de la pêche (chiffre d'affaire) qui n'est pas détaillé dans le diagnostic.

Les pêcheurs professionnels présents au groupe de travail répondent qu'il est difficile de pondérer une zone d'un chiffre d'affaire, d'autant plus que le site du Plateau de Rochebonne représente une faible superficie. Le Plateau de Rochebonne constitue pour la majorité d'entre eux une zone de pratique parmi d'autres, limitée à un nombre de jours de mer sur une année. Le volet économique du diagnostic doit passer par la représentation sociale de la filière pêche professionnelle (nombre d'emplois directs et indirects).

Le chargé de mission propose aux membres du groupe de travail de fixer une date limite pour leur permettre de faire un retour sur le diagnostic socio-économique. La date du **9 décembre 2011** est ainsi fixée.

En fin de séance, Jérôme Jourdain présente une synthèse des données écologiques actuellement en sa possession (voir diaporama). Il précise que le travail mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sur l'évaluation des risques de dégradations des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêches maritimes est actuellement en cours, pour lequel le site du Plateau de Rochebonne est un site pilote.

La présentation du diagnostic écologique et le travail d'identification des enjeux de conservation du site feront l'objet d'un prochain groupe de travail « Patrimoine naturel et enjeux de conservation » dont la date est à fixer pour la première quinzaine du mois de janvier 2012, avant le 4<sup>ème</sup> comité de pilotage qui aura pour objectif de valider les deux diagnostics du site et de présenter ses enjeux de conservation.

Fin de la réunion : 16h20

Liste des présents/excusés :

Prénom NOM	Structure	Fonction	Emargement
<b>Administration d'Etat et organismes publics</b>			
Mathieu BRUNET	DDTM 17	Chargé d'études N2000	<b>Présent</b>
Thierry GROULT	DDTM 85	Unité Nature et Biodiversité	<b>Présent</b>
Jacques LEBREVELEC	DDTM 85	Délégué à la Mer et au Littoral	<i>Excusé</i>
Pascal NAULLEAU	DDTM/DML 85	Chargé de mission environnement marin	<b>Présent</b>
Françoise GUIMAS	DREAL Pays de la Loire	Chargée de Mission N2000	<b>Présente</b>
Muriel CHEVRIER	DREAL Poitou-Charentes	Chargée de Mission N2000	<i>Excusée</i>
Jean-Pierre LEAUTE	Ifremer	Représentant Station La Rochelle	<b>Présent</b>
Guillaume PAQUIGNON	Mission d'étude PNM Pertuis Gironde	Chargé de mission	<b>Présent</b>
Michel BOUTET	Préfecture maritime de l'Atlantique	Représentant AEM	<i>Excusé</i>
<b>Collectivités territoriales</b>			
Philippe DE VALENCE	Conseil Général de Charente-Maritime		<b>Présent</b>
<b>Socio-professionnels</b>			
Julien LAMOTHE	CCR Sud	Représentant	<b>Présent</b>
M. BERBUDEAU	CLPMEM Marennes-Oléron	Président	<i>Excusé</i>
Alexandre LE BRUN	CLPMEM La Turballe	Secrétaire Général	<i>Excusé</i>
Daniel LE GALL	CLPMEM Le Croisic	Président	<b>Présent</b>
José JOUANEAU	CLPMEM Les Sables d'Olonne	Président	<i>Excusé</i>
	CRPMEM Pays de la Loire	Président	
Olivier LE NEZET	CLPMEM Lorient/Etel	Président	<i>Excusé</i>
Claude HERBRETEAU	CLPMEM St Gilles Croix de Vie	Président	<b>Présent</b>
Perrine DUCLOY	CNPMEM	Chargée de mission	<b>Présente</b>
Jérôme JOURDAIN	CNPMEM	Chargé de mission N2000	<b>Présent</b>
Alice KHAYATI	CRPMEM Aquitaine	Chargée de mission MAIA	<i>Excusée</i>
Gwennaëlle DANIEL	CRPMEM Aquitaine	Chargée de mission N2000	<b>Présente</b>
Joël BROSSIER	CRPMEM Bretagne	Vice-président	<b>Présent</b>
Fanny BRIVOAL	CRPMEM Pays de la Loire	Chargée de mission	<i>Excusée</i>
Michel CROCHET	CRPMEM Poitou-Charentes	Président	<b>Présent</b>
Anne VALLADE	CRPMEM Poitou-Charentes	Chargée de mission	<b>Présente</b>
Annick DANIS	FNPPSF	Représentante 17	<b>Présente</b>
Guy PERRETTE	FNPPSF	Représentant 85	<b>Présent</b>
Eric GUERIT	GIE Pêcheurs d'Oléron	Président	<b>Présent</b>
Bernard PLISSON	Grand Port Maritime de la Rochelle	Pôle environnement	<i>Excusé</i>
André DUCHENE	UNAN	Représentant 17	<b>Présent</b>
<b>Associations et experts scientifiques</b>			
Anne-Laure BARILLE	Bio-Littoral	Directrice	<i>Excusée</i>
Jean-Pierre BOISNARD	France Nature Environnement		<i>Excusé</i>
Amélie BOUE	LPO	Responsable programme FAME	<i>Excusée</i>
Etienne OUVRARD	LPO	Chargé de mission LPO Vendée	<b>Présent</b>